

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
14/04/2021

Dossier complet le :
14/04/2021

N° d'enregistrement :
f09321p0119

1. Intitulé du projet

RELOCALISATION DU LYCEE GOLF HOTEL à HYERES

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CONSEIL REGIONAL REGION SUD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RENAUD MUSELIER

RCS / SIRET

23130002100012

Forme juridique

administration publique générale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
CATEGORIE n°39 Sous catégorie a)	Travaux de construction d'un lycée de 14 343m ² de plancher environ

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le nouveau lycée d'enseignement technologique et professionnel, d'hôtellerie/restauration/tourisme accueillera 700 lycéens, apprentis, étudiants dans 24 divisions pour des formations scolaires initiales et en alternance selon différents cursus CAP, Bac pro, Bac Techno, BTS notamment. C'est un lieu de vie qui accueillera 225 demi-pensionnaires à midi et 150 internes en semaine ainsi que les clients des 3 restaurants d'application ouverts à midi. 70 enseignants et personnels assurent l'accompagnement des élèves, le fonctionnement, la sécurité, la gestion et la direction de l'établissement.

La surface totale à construire est fixée à 11 540 m² de surface utile avec 6 226 m² d'activités extérieures : locaux d'enseignement accompagnés d'un gymnase, d'un plateau sportif, de 9 logements de fonction, d'un internat et d'installations de cuisines pédagogiques. Quartier de l'hôpital, entre le commissariat et le collège Jules Ferry.

Les prescriptions environnementales du programme sont rédigées selon les 4 objectifs déclinés dans le référentiel :

Objectif n°1 : Des lycées énergétiquement performants et « Bas Carbone ».

Objectif n°2 : Assurer Confort, Santé et Sécurité des occupants

Objectif n°3 : Préserver notre patrimoine naturel : eau, biodiversité, gestion des déchets

Objectif n°4 : Associer occupants, gestionnaires et exploitants à la gestion durable des lycées

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du maître d'ouvrage sont les suivants :

- construire un ensemble bâti pour les formations et enseignements dispensés qui corresponde au projet et aux pratiques pédagogiques de l'établissement et qui puisse évoluer en même temps que les usages ;
- offrir un lieu de vie accueillant et de qualité pour tous ;
- mettre en valeur le site en accord avec les préoccupations du maître d'ouvrage en matière de développement durable ;
- maîtriser les coûts tout au long de l'opération dans une logique de rigueur en cohérence avec les possibilités financières du maître d'ouvrage ;
- constituer un élément de la dynamique urbaine liée aux projets d'aménagements alentours et à ce titre afficher une des spécificités du Lycée en mettant en vitrine les restaurants d'application ouverts à une clientèle publique sur réservation

Ce projet suivra une démarche de certification environnementale NFHQE Bât. Tertiaires avec certification Certivea et s'inscrit dans le Plan climat : « Provence Alpes Côte d'Azur : une COP d'avance » approuvé par délibération n°17-1107 du 15 décembre 2017 du Conseil régional

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet se situe sur les parcelles cadastrales 145-146-43-45-48, à l'entrée de Hyères au niveau de la sortie 8 de l'autoroute A570. Le terrain de la reconstruction du lycée professionnel Golf-Hôtel se situe à 800 m du centre-ville et à moins de 300 m de l'A570 reliant Hyères à Toulon.

La ZAC en cours de réalisation à l'ouest du projet crée deux nouveaux rond-point au croisement de la rue André Malraux et la rue des citronniers qui offrira un accès facile et direct au chantier.

Le terrain de la construction est libre.

Son emprise et les aménagements extérieurs permettront de contenir l'ensemble des installations et des besoins du chantier.

La parcelle sera ainsi clôturée et entièrement sécurisée.

Les procédés mis en œuvre privilégieront un chantier à faible impact environnementale avec une gestion des eaux et des déchets.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

ERP - Exploitation classique d'un établissement public d'enseignement du second degré avec une filière Hôtellerie qui générera en plus de la communauté éducative habituelle (professeurs, parents d'élèves, élèves, personnels techniques régionaux et administratifs Education nationale), la présence d'une clientèle dans les restaurants pédagogiques.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire, dossier de déclaration Loi sur l'eau, Etude de Sureté et de Sécurité Publique (ESSP)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain en m2	22 500
Surface utile à construire en m2	11 540
Surface de plancher en m2	14 343
Surfaces extérieures à aménager(entrée, cour, sport, livraison, parkings..) en m2	6 226
Emprise au sol des constructions en m2	10 796
Cotes NGF des planchers (RdC, R+1, R+2 et R+3)	25,70; 30,70; 31,60 et 34,40

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

quartier de l'hôpital, entre les avenues du Maréchal Juin et André Malraux en face du Collège Jules Ferry
83240 HYERES

Coordonnées géographiques¹

Long. __ ° 6 ' 19 " 6 Lat. 43 ° 19 ' 40 " _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. __ ° __ ' __ " __ Lat. __ ° __ ' __ " __

Point d'arrivée :

Long. __ ° __ ' __ " __ Lat. __ ° __ ' __ " __

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Risque radon intégré dès la conception du projet
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation sur la zone des flux piétons/ 2 roues/véhicules/transports en commun (bus) - coordination en cours avec la métropole - aménagement d'un axe de circulation au sud du terrain (voir programme DADU)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Faible - Cour de récréation LYCEE - trafic routier plus important

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Dans le cadre d'une chaufferie potentiellement mixte gaz et bois, vérification à faire du rejet des fumées par une chaudière bois</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gestion des eaux de ruissellement uniquement dans le cadre d'un dossier Loi sur l'eau - bassins de rétention</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Non dangereux uniquement : en exploitation, production des déchets habituels d'un lycée avec demi-pension et cuisine pédagogique - ordures type "ménagères". Programme de limitation des volumes par broyeurs de déchets alimentaire et compacteur en cuisine</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir documents en annexes ajoutées en 8.2 : programme, pièces du rendu du lauréat, référentiel et délibération du Conseil régional

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet ne nécessite pas selon nous, une évaluation environnementale.

La Région Sud impose un programme qui intègre systématiquement des objectifs environnementaux ambitieux. Ce projet est soumis à une démarche de certification environnementale NFHQE Bât. Tertiaires et s'inscrit dans le Plan climat : « Provence Alpes Côte d'Azur : une COP d'avance » approuvé par délibération n°17-1107 du 15 déc 2017. 4 grands objectifs sont arrêtés:

Objectif n°1 : Des lycées énergétiquement performants et « Bas Carbone ».

Objectif n°2 : Assurer Confort, Santé et Sécurité des occupants

Objectif n°3 : Préserver notre patrimoine naturel : eau, biodiversité, gestion des déchets

Objectif n°4 : Associer occupants, gestionnaires et exploitants à la gestion durable des lycées

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Document de programmation DADU du 20/07/20 Panneau n°5 et Mémoire du rendu du lauréat Duchier/Piétra Le référentiel technique et environnemental des lycées de fév 2020 La délibération n°17-1107 du 15 décembre 2017 du Conseil régional qui inscrit le projet dans le Plan climat : « Provence Alpes Côte d'Azur : une COP d'avance » et son annexe

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à MARSEILLE

le, 13/04/2021

Signature

Par délégation du Président du Conseil Régional
Pour le Directeur Général des Services
Pour le Directeur des Lycées
Le Chef du Service Programmation,
Rénovation Energétique et Construction

Bertrand VIDAL



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus